



CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2019



Présents : Éducation Nationale : M.M. ARBERET-MALÉZIEUX, BADAoui, BEAUGÉ, BENNOUAS, DORMEGNY excusé, DAUGER, DOUEZ, DRETZEN, GUÉRIN, HAZAN, LAMBALIEU, MAITRIAS, MARCHAND, MELOT, SACHOT, VAN HOOLANDT, VIOLET, WOLFF.

Éducation nationale, Inspecteur : M. ALLEMANY, excusé.

Mairie de Sartrouville : Mme MONEYRON

Représentants de parents : A.P.I. : M. M. ALFONSI, COQUEL, DONAT, DOS REIS CARDOSO, FASSIER, MARTIN.

F.C.P.E. : M.M. AGOSTINI, AMOUMEN, DESCROIX, SAVRY.

Les secrétaires de séance sont Mme SACHOT et Mme MAITRIAS.

1 - FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

a) COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉCOLE :

Le Directeur souhaite la bienvenue aux parents élus ou réélus au Conseil d'École.

Mme BOIS et Mme VIGOUROUS ont quitté l'école et d'autres enseignants sont arrivés :

Mmes BENNOUAS et BEAUJÉ au CE2B, Mme ARBERET-MALÉZIEUX AU CM1A et

M. HAZAN au CM1B. Mme YOSSO est une nouvelle AVS affectée sur la classe de Mme VIOLET.

Le RASED est toujours entièrement pourvu.

b) PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET STRUCTURE DE L'ÉCOLE

L'équipe pédagogique actuelle a la charge de 13 classes et d'un dispositif ULIS.

Elle est constituée de 17 professeurs des écoles (dont le Directeur), de 4 AVS (une AVS partagée avec la maternelle) et de 3 membres du RASED.

Nous sommes passés de 314 élèves pendant l'année scolaire 2017-2018 à 337 élèves en 2018-2019 à 347 aujourd'hui, soit un gain de 10 élèves par rapport à l'année dernière.

Cette augmentation d'effectifs devrait continuer dans les années à venir.

Les classes se composent de :

3 CP :

Le CPA de Mme LAMBALIEU avec 25 élèves

Le CPB de Mme VAN HOOLANDT avec 24 élèves

Le CPC de Mme DOUEZ avec 24 élèves

2 CE1 :

Le CE1A de M. GUÉRIN avec 26 élèves

Le CE1B de Mme WOLFF avec 27 élèves

Le CE1CE2 (double-niveau) de Mme SACHOT avec 24 élèves

2 CE2 :

Le CE2A de Mme VIOLET (professeure) et Mme YOSSO (AVS) avec 26 élèves

Le CE2B de Mmes BEAUGÉ et BENNOUAS (professeures) et Mme LE LAN (AVS) avec 26 élèves

2 CM1 :

Le CM1A de Mme ARBERET-MALÉZIEUX avec 30 élèves

Le CM1B de M. HAZAN avec 30 élèves

Le CM1CM2 (double-niveau) de M. MARCHAND avec 25 élèves

2 CM2 :

Le CM2A de Mme BADAOUÏ avec 30 élèves

Le CM2B de Mme MAITRIAS avec 31 élèves

Enfin le **dispositif ULIS** avec Mme DAUGER (professeure) et Mme FRANCISQUE (AVS) avec 12 élèves en inclusion dans les classes.

c) PRÉSENTATION DU RASED

M. DRETZEN nous présente le Réseau d'Aides.

Le travail avec les élèves commence dès la deuxième semaine de la rentrée avec le Cycle 2, les MS (Moyenne Section) et les GS (Grande Section).

24 élèves sont pris sur le groupe scolaire Jean Jaurès

Sur la 3^{ème} période, les maternelles seront privilégiées sur les CE2.

90 dossiers sont pris en charge sur l'ensemble de la plaine.

Environ 40 concertations ont eu lieu depuis le début d'année avec le Cycle 2.

Des dotations de matériel sont actuellement bloquées au niveau de l'inspection (gros matériel). La viabilité des bons de commandes est donc remise en cause (risque de perdre le budget). Cela entraîne bien sûr un dysfonctionnement. Nous espérons que cela se déblocuera rapidement.

Il y a 5 réseaux d'aide sur Sartrouville. Un nouveau projet prévoirait un passage à 4 réseaux réorganisés autour des collèges.

d) EXERCICE INCENDIE

Le premier exercice incendie de l'année a eu lieu le **vendredi 27 septembre à 09h50** sur l'ensemble du groupe scolaire Jean Jaurès.

Les élèves et les personnels sont tous sortis et se sont rangés en en 3'42 (3'14 l'année dernière) en élémentaire et en 2'46 (2'38 l'année dernière) en maternelle, ce qui est un bon score, mais moins bon que l'année dernière.

En élémentaire le couloir du 2^{ème} étage (côté ULIS) était resté allumé ainsi que la lumière dans deux classes. Deux petites fenêtres de couloir étaient également ouvertes.

En maternelle, 3 classes ont laissé leurs portes ouvertes et une classe ses fenêtres également.

Pour rappels il ne faut pas bloquer la fermeture des portes anti-incendie ni aucune porte avec une cale. Il faut fermer les portes et réfléchir à un système pour s'assurer de la fermeture des fenêtres dans les salles non occupées.

Les classes en récréation en maternelle et de manière générale ne peuvent entendre l'alarme incendie et n'avaient pas leurs cahiers d'appel.

-> Il faudrait installer une alarme extérieure pour que les classes en récréation entendent le signal, une pour chaque cour (2 cours en élémentaire et une cour en maternelle).

e) EXERCICE PPMS ANTI INTRUSION

Cet exercice annuel depuis 3 ans est toujours un peu stressant pour les équipes.

Il nous faut simuler l'intrusion dans l'école d'individus malveillants, déclencher une alarme différente de celle de l'exercice Incendie et apprendre à nos élèves à se cacher au mieux dans les locaux où ils sont.

Les parents ont été avertis de l'exercice par courrier dans le cahier de liaison. Cette année nous n'avions pas de volontaire pour jouer le rôle de l'intrus. C'est donc le directeur M. MELOT qui a joué ce rôle et un agent d'entretien, Mme GONCALVES MORAIS, a été l'observatrice.

Cette année, nous avons été pilote sur la circonscription car c'est l'ensemble des deux écoles qui a fait l'exercice en même temps, alors qu'en général les maternelles et les élémentaires font cet exercice séparément, mais vu la configuration du bâtiment, il semblait logique et nécessaire aux deux directions d'avoir un exercice au même moment pour s'entraîner ensemble.

L'alarme a été rapidement déclenchée en maternelle à 15h45. L'ensemble des classes de la maternelle a lancé son alarme, ce qui était plutôt assourdissant et ne donnait pas envie de traîner dans les couloirs. Néanmoins, cet exercice a permis de découvrir quelques failles : 3 portes en maternelle n'avaient pas pu être fermées. Une ATSEM et un élève ont été trouvés dans les toilettes du premier étage. La classe de la directrice avait deux portes non fermées.

En élémentaire, toutes les classes étaient fermées et à part un élève visible dans une classe, les élèves se sont volatilisés ainsi que leurs enseignants !

Depuis cet exercice, les clés pour les deux portes non fermées ont été distribuées et la classe et le dortoir de la directrice peuvent être fermés à nouveau.

Il a été demandé un verrou en hauteur pour les toilettes du premier étage en maternelle.

D'autre part, les collègues souhaitent avoir des boutons poussoirs dans les classes pour pouvoir fermer plus rapidement les portes. Certaines serrures posent également problème car elles ne se ferment pas avec certaines clés.

Cet exercice sur l'ensemble du bâtiment a été bénéfique aux équipes. Nous souhaitons néanmoins avoir une alarme globale sur l'ensemble du bâtiment avec une sonnerie différente de celle de l'alarme incendie car l'usage des petites alarmes est bien évidemment moins facile qu'une alarme qui serait globale.

f) PRÉSENTATION DES PROJETS:

1) Bibliothèque Régina :

Nous remercions les parents pour les dons de livres pour notre bibliothèque.

L'école n'a pas investi dans des livres neufs cette année.

Nous remercions également Régina qui vient régulièrement rentrer les nouveaux livres.

L'équipe réfléchit à la possibilité pour les classes d'envoyer des élèves emprunter des livres et souhaite avoir des parents ou grands-parents volontaires sur l'année (voir le directeur) pour accueillir des petits groupes d'enfants.

2) Théâtre :

La majorité des classes de l'école est abonnée au théâtre de Sartrouville, pour voir au cours de l'année au moins deux représentations de spectacle.

3) CinéMômes – École et Cinéma :

La classe de CPC a le projet de créer un film d'animation sur le thème de la couleur.

M. MELOT prend ce premier trimestre un petit groupe d'élèves de niveau CM choisis selon une fiche de motivation pour réaliser également un petit film d'animation sur le temps méridien (45 minutes chaque semaine) également sur le thème de la couleur.

Les classes de CM1A et CM1B se sont inscrites dans le dispositif École et Cinéma (sélection de films adaptés aux enfants et liés entre eux par un thème).

4) U.S.E.P. :

L'ensemble des classes adhère à l'U.S.E.P., ce qui permet à nos élèves de participer à tout un tas d'activités sportives.

Grâce aux crédits USEP, on a acheté pour 800€ de matériel sportif. Le reste des crédits nous permet de financer les transports lors des rencontres sportives.

6) Sorties pour ce trimestre:

effectuées

- Les classes de CE2 et de CE1CE2 sont allés voir Hansel et Gretel au théâtre Gérard Philippe, spectacle qui a beaucoup plu aux élèves.
- Les classes de CM2, le CM1CM2, le CM1B ont assisté à une conférence de la société CICADELLE sur les thèmes « Citoyen du monde » et le CPB sur « Les Émotions ».

à venir

- Les CE1 et les CE2 sortiront au théâtre ce trimestre.
- Les CM1 dans le cadre d'École et Cinéma iront au Cinéma.
- Les CM1CM2 et le CE2 sortent le 22 novembre au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

7) Sorties avec nuitées:

- Les classes de CM2 ont pour projet commun de partir en classes de découvertes « Verdun » du mardi 31 mars au vendredi 3 avril au centre Auberge de jeunesse « Les Roches » à SAINT MIHIEL.

Le projet nécessite un budget important et l'équipe pédagogique espère une aide de la Mairie que nous devrions obtenir (20€/élève par jour) fin novembre normalement, soit une subvention de 5 000€ pour les deux classes.

Seules 3 familles n'ont pas donné leur accord. Des ventes de gourdes ont été faites afin de diminuer le coût pour les familles. D'autres ventes seront organisées au cours de l'année.

8) Dates à venir :

Carnaval : Le vendredi 20 mars

Fête de l'école : Le vendredi 26 juin (normalement)

2 – LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR

À chaque premier Conseil d'École, le règlement intérieur doit être discuté et doit être validé.

En Conseil des maitres en date du mardi 5 novembre, il a été décidé de renouveler le règlement intérieur voté en novembre 2018 avec les modifications suivantes :

(Distribuer le règlement avec les modifications)

Première modification :

Ajouter le préambule suivant :

« Préambule

Le présent règlement régit les règles de la vie collective à l'école et sera affiché à l'entrée de l'école »

Vote à main levée du Conseil d'École : OUI

Seconde modification :

Ajouter le texte suivant à l'article Horaires de l'école :

« Afin de faciliter l'autonomie et la responsabilisation des élèves, nous vous remercions de quitter rapidement les abords de l'école (grille, portail) sitôt votre enfant entré dans la cour. »

Vote à main levée : oui

Ajouter le texte suivant à l'article sécurité :

« Il est interdit d'interpeler, de photographier ou de filmer les enfants et les enseignants lorsqu'ils sont dans la cour (droit à l'image). »

Vote à main levée : OUI

Troisième modification :

Changer la formulation sur les billes dans l'article Jeux de cours autorisés :

~~Petites billes (pas de grosses billes)~~ *« Billes dans une trousse qui ferme »*

Vote à main levée : OUI

Le règlement intérieur modifié est adopté et sera distribué à l'ensemble des élèves et les parents devront le signer.

3 – LA COOPÉRATIVE DE L'ÉCOLE

En Conseil de Coopérative du 10 septembre 2019, Mme MAITRIAS trésorière sur l'année 2018-2019 dresse le bilan de l'année passée. Les dons des familles pour l'année 2018-2019 ont été de 5 246€. Les bénéfices sur les photographies se sont montés à 1 339,50 €.

En date du 10 septembre, la Coopérative de l'École disposait de 6 161,71€.

Il a alors été décidé en réunion de Coopérative que la Coopérative scolaire paye une place de théâtre aux classes qui ont le projet d'y aller ainsi qu'un abonnement à une revue pour chaque classe.

Les classes qui vont au théâtre se sont vues attribuer un budget de 13€/élève et celles qui n'y vont pas de 17€/élève (la place de théâtre vaut 4€). Le dispositif ULIS dispose également de 13€/élève. Les comptes achevés fin septembre ont été approuvés par le Bureau de Coopérative et les parents.

L'équipe pédagogique remercie Mme MAITRIAS pour son implication en tant que trésorière de la Coopérative pendant 3 années consécutives. Pour mémoire, le temps consacré aux comptes de l'école est estimé à une centaine d'heures par année et n'est pas rémunéré...

Il a été décidé pendant ce Conseil de Coopérative de changer en partie le Bureau de Coopérative qui se compose dorénavant de Mme BADAoui, présidente, Mme VAN HOOLANDT, mandataire et de M. MELOT, trésorier.

M. MELOT, trésorier a décidé de gérer l'ensemble des coopératives de classe dans les comptes de l'école, ceci afin de décharger l'ensemble des collègues de la gestion de leur coopérative et d'éviter d'avoir à vérifier en fin d'année l'ensemble des comptes de classe et de simplifier les entrées et sorties dans les comptes.

Les dons des familles pour cette année scolaire se montent pour le moment à 4 973€ (il nous manque les entrées d'une classe) + 300€ à venir.

Nous remercions les familles pour les dons qu'elles font à l'école. La moyenne des dons se monte à 15€/famille. Certaines familles sont très généreuses. Merci à tous.

Les parents peuvent faire des dons à la coopérative toute l'année, s'ils le souhaitent.

La fête de l'école, toutes déductions faites, a rapporté à l'école 2 973,46 € à la Coopérative.

Le stand Barbecue qui a eu beaucoup de succès avec 600 repas a rapporté 1 976,76€ ; la tombola a rapporté 570,50€ et le stand boissons et gâteaux 426,20€.

Les ventes des photographies à venir vont permettre également une entrée d'argent.

La Coopérative espère ainsi pouvoir financer une partie des projets de l'école et remercie l'ensemble des participants.

4 – SUIVI DES DEMANDES FORMULÉES LORS DES PRÉCÉDENTS CONSEILS D'ÉCOLE

a) RÉFÉRENT NUMÉRIQUE :

M. MELOT est (toujours) le référent numérique de l'école Jean Jaurès.

b) CONNEXION INTERNET :

La fibre est arrivée le jeudi 4 juillet (après deux ans d'attente...).

Nous sommes passés de 7 Mo/s en Download à 165,9 Mo/s et de 0,80Mo/s à 170,2 Mo/s en Upload.

Nous avons deux ordinateurs qui ont internet à cette vitesse, celui du bureau et celui de la salle des maitres.

c) CONNEXION WIFI :

Pour l'ensemble des classes, il reste à **vérifier les connexions WIFI** de l'ensemble de l'école et il reste toujours des classes au milieu de l'école qui ne disposent pas du WIFI.

d) TABLETTES NUMÉRIQUES :

Les 13 tablettes numériques de l'école Jean Jaurès ont été emmenées par la société de maintenance début septembre pour être mises à jour sous la licence Putch Manager achetée par la Mairie. Pour mémoire, nous demandons depuis janvier 2019 cette mise à jour.

L'équipe pédagogique réunie en Conseil des maitres mardi 5 novembre demande aux services concernés le retour des tablettes à l'École Jean Jaurès le plus rapidement possible et demande la possibilité de les utiliser comme nous le souhaitons sans gestion extérieure.

Elles devraient être réceptionnées dans la semaine du 4 au 8 novembre.

e) SITE INTERNET et BLOGS de CLASSE :

IL existe un site INTERNET de l'école Jean Jaurès : <http://www.ec-jaures-sartrouville.ac-versailles.fr> .

Ce site internet donne des informations sur la vie de l'école au moins une fois par période.

Certaines classes ont un blog uniquement visible par les élèves de la classe.

f) **VNI** : Au mois de juin 2017, 5 projets VNI ont été déposés auprès de l'Inspection Départementale. Nous devrions avoir de nouveaux VNI en 2020...

4 classes vont déposer de nouveaux projets VNI, ce qui portera à 9 le nombre de projets déposés.

g) Travaux :

Nouvelles demandes :

Travaux considérés comme urgents

- Éclairage sur le portail d'entrée, car visibilité très réduite quand il fait nuit.
Demandé par l'équipe enseignante et les parents.
- Demande d'insonorisation et/ou d'extension du préau actuel (*étude à faire*).
Le bruit qui règne sous le préau est insupportable. La santé des enfants est donc en jeu.
Il pourrait être intéressant de doubler la surface du préau en créant un nouveau préau sur le terrain situé derrière la cour.

Rappel des travaux demandés en juin 2019 :

- Stores occultants :
7 classes ont été équipées de volets roulants en avril 2019.
L'équipe pédagogique souhaite que l'ensemble des autres classes soient équipées dans les années à venir (à programmer sur 3 années ?) pour occulter totalement la lumière.
- Réfection des couloirs et des cages d'escalier → *présentation au budget 2020, prise en compte pour 2020.*

Travaux considérés comme non-urgents

- Installation de paniers de mini-basket dans la cour n°2 → Devis faits : 2600€, *demande représentée au budget 2020. Non acceptée, représentée ultérieurement (devis trop cher)*
- Les lignes sont retracées pendant les vacances d'été : cela n'a pas été fait.
Réponse de la mairie : Ce sera reprogrammé à l'été 2020.
- De nouveaux bacs qui se ferment pour le jardinage.
Demande renouvelée. 15 bacs pour 800€, la mairie devait participer à hauteur de 50%.
Il est soulevé le problème des rotofils qui endommagent les pots et les plantations qui peuvent être faites.
- Marquage au sol pour l'emplacement des classes dans la cour. → En cours.
- Changement de place de la poubelle du préau près des toilettes. Il est à remarquer que ces poubelles sont fragiles.
- Occultation des grilles de l'école → *demande prise en compte, représenté pour 2020.*
- Redemander un nettoyage des égouts. Légères odeurs avant la Toussaint.
- Vérifier les éclairages de nuit. Le préau reste souvent allumé jusque tard le soir et le parking de l'école n'est plus éclairé.

Redemander un local à vélo.

Nouvelle demande : création d'un lieu de stockage de matériel de sport. Ce local pourrait être groupé avec un local à vélo. (activité vélo au programme des cm2)

Gros matériel :

Demande exceptionnelle de tables pour la classe de Mme Wolff qui a donné sa commande l'année passée, pensant y avoir droit l'année suivante (2019/2020)

Rappel des demandes des Conseils d'enfants de l'année 2018-2019 :

- Une sonnerie électrique
- Des paniers de basket
- Surélévation des grillages (présenté au budget 2019)
→ **La demande sera proposée à l'arbitrage du BP 2020**

Petits travaux de réparation :

Ils sont très rapidement effectués dès qu'ils sont demandés via le logiciel Neeria.

Merci aux différents services de la mairie !

5 – Autres sujets

a) Conseils des enfants premier trimestre :

Le Conseil d'enfants aura lieu la semaine prochaine pour parler des règles des cours et des actions proposées l'année dernière.

- Faire une journée sans voitures pour venir à l'école
- Faire une journée sans emballage jetable pour les goûters, à généraliser ensuite.

b) La Fête de l'École :

La Fête prévue le vendredi 28 juin 2019 a été reportée à la rentrée le vendredi 27 septembre 2019. Si elle a été un succès quant aux recettes et au nombre de participants, il s'est avéré que nous avons manqué de volontaires pour l'installation et la tenue des stands.

Ce manque de volontaires pourrait nuire à l'avenir à l'organisation d'une fête d'école.

Aussi nous remercions plutôt deux fois qu'une tous les parents qui nous ont aidé.

Pour rappel : Plus il y a de parents volontaires, plus la fête est réussie !

L'équipe enseignante réfléchit à mettre en place un autre mode de « recrutement » des parents.

c) – Incident Rentrée du lundi 4 novembre

Une concertation va être faite avec la mairie (services ACSA) sur le prêt du restaurant scolaire pendant les vacances et les conditions nécessaires à ce qu'il soit redonné en état. Les tables n'avaient pas été bien nettoyées. Une poubelle a été remplie à l'intérieur et un container s'est retrouvé dehors toujours présent jusqu'au 13 novembre. Des couverts ont été salis et un balai et une pelle ont été empruntés et 5/6 ballons de football ont disparu. Des toilettes ont été salies après avoir été nettoyées. Des portes n'ont pas été fermées et l'alarme n'a pas été remise.

Le directeur et l'équipe pédagogique souhaitent que les mesures adéquates soient prises afin que cela ne se reproduise plus. Il en va de la sécurité de notre école et du respect du travail d'autrui.

6 - Questions des fédérations de parents qui n'ont pas trouvé réponse ci-dessus :

API :

- Point sur le fonctionnement de la bibliothèque cette année.

Les élèves ne vont en bibliothèque que sur le temps de midi en petits groupes pour l'instant.

Nous recherchons une solution pour que toutes les classes puissent y aller avec l'aide éventuelle de parents ou grands-parents volontaires.

- Projet école verte

L'inspecteur référent en sciences M. QUÉRÉ nous a appris que nous pouvions demander le label « École verte » avec les recyclages que nous effectuons. Nous devons encore apprendre beaucoup à nos élèves notamment sur les goûters et les déchets laissés par terre avant de nous renseigner sur ce label.

- Reconduction du recyclage des bouchons et des stylos.

L'équipe pédagogique est partante pour continuer avec l'aide des parents formateurs qu'elle remercie beaucoup pour leur implication.

- Temps méridien : beaucoup d'enfants ne considèrent pas le temps méridien comme un moment plaisant (sévérité du personnel, les enfants sont forcés à manger,...).

Est-il possible d'envisager que certains parents d'élèves puissent y déjeuner un midi avec les responsables du service scolaire ?

Réponse de la mairie : oui, cela est fait en maternelle. Réunion prévue le 20/11.

Quant à la sévérité et forcer les enfants à manger, les animateurs sont formés pour.

Précision des parents : beaucoup d'enfants se plaignent du bruit sous le préau.

Peut-on mettre en place une pesée quotidienne de ce qui est jeté afin d'éviter les gâchis et mettre en place un challenge et une prise de conscience ?

- De nombreux parents souhaitent un rappel des taux d'encadrements réglementaires du temps méridien et des cours de récréation. Quel est le nombre réel de surveillants sur ces temps à l'école ?

En élémentaire : un adulte pour 25 enfants sur le temps méridien.

Pour les cours d'école, il n'y a pas de taux d'encadrement réglementaire. Cela n'est pas quantifié et reste à l'appréciation du directeur et de l'équipe pédagogique.

Il y a deux surveillants le matin et l'après-midi pour l'entrée des élèves et trois surveillants pour chaque récréation scolaire, deux dans la cour 1 et 1 dans la cour 2.

Il doit y avoir au moins deux surveillants de service en surveillance pour des raisons de sécurité.

- Nous réitérons notre proposition de vente de gâteaux à 16H30 pour enrichir la coopérative si besoin.

Décision de l'équipe : Comme nous avons de nombreux projets, nous y sommes favorables.

FCPE :

- Temps méridien : Une demande de rencontre a été envoyée la semaine dernière à Monsieur Lescot, toujours dans une volonté de connaître et comprendre le règlement en vigueur, nous en faire le relais auprès des enfants et des parents. Une demande portée par la FCPE Sartrouville sera également faite pour que nous puissions venir déjeuner de temps en temps.

Le règlement non distribué en début d'année l'a été la semaine du 11 novembre.

Un règlement est affiché dans la cantine.

- Suite à certaines difficultés remontées depuis le début de l'année (harcèlement, violences physiques et verbales) et l'extrême vigilance de l'équipe pédagogique : quelle est l'**ambiance dans la cour** ?

L'ambiance dans la cour est considérée comme normale par l'équipe pédagogique qui n'a pas remarqué plus d'incivilités que d'habitude. En cas de problèmes, il est rappelé qu'il existe un règlement intérieur auquel se référer, un cahier de liaison pour communiquer. Il faut laisser l'école régler les problèmes qui se passent à l'école. Chaque enseignant a toute autorité d'agir selon les règles qui existent. Les élèves fautifs sont punis et repris.

L'équipe pédagogique a-t-elle le même ressenti que certains enfants ?

L'équipe pédagogique est là pour protéger et gérer tout ce qui se passe dans l'école, au mieux.

Si l'ambiance s'avérait quelque peu délétère, quels types d'actions pourrions-nous envisager de mener ensemble ?

En parler au directeur et à l'équipe pédagogique.

- Éclairage du portail en saison hivernale : lors du Conseil d'Ecole de mars 2018, nous souhaitions savoir si un projet d'éclairage était prévu pour favoriser la sécurité de la sortie de l'étude à 18h. *À ce jour pas de projet d'éclairage, mais une demande a été faite.*

- Présence policière : suite à notre demande auprès de la Mairie, nous avons pu constater une présence utile (aide pour traverser le passage piéton du grand parking en terre) et bienveillante, quelques jours avant les vacances. Nous tenions à remercier cette équipe, et demandons un renouvellement de sa présence.

Tous nos remerciements à l'ensemble de l'équipe pédagogique pour la rentrée en musique, la tenue de la fête de l'école, qui a ravi les enfants.

L'équipe pédagogique est très sensible aux compliments et vous remercie beaucoup.

*Compte-rendu,
relu par
la représentante de la mairie,
les représentants des parents
et l'équipe pédagogique.*

NOVEMBRE 2019,
Le Directeur de l'École Jean Jaurès
M. MELOT Eric

Les secrétaires de séance
Mme SACHOT



Mme MAITRIAS

